

# Une expérience d'improvisation vocale exceptionnelle !

Louis-Benoît Gagnon, membre du Choeur Ambiance de Lachine, a participé à un atelier d'expression de soi de « Musique du cœur » de Chantal Drapeau. Il a tellement aimé son expérience qu'il a proposée à son directeur musical et aux choristes de son groupe d'inviter Chantal à leur donner un atelier d'improvisation vocale lors de leur formation automnale au Camp musical des Laurentides. Si on se fie à leurs témoignages, ils ont eu une expérience d'improvisation vocale exceptionnelle.

En quoi cette expérience est-elle exceptionnelle ? Grâce à l'approche née de « Music for People (MFP) » sous la direction de David Darling, violoncelliste et professeur d'improvisation musicale de renommée internationale, Chantal Drapeau désire promouvoir une nouvelle méthode d'apprentissage de la musique, autant individuellement qu'en groupe. La musique devient alors un moyen d'expression de soi accessible à tous. Le fondement à la source de son approche est de faire de l'improvisation musicale un moment de réjouissances. David Darling indique que « La voix humaine est le véhicule le plus naturel et le plus puissant de l'expression de soi musicale. Les différences de nos voix sont les richesses et profondeurs de notre musique. »

Formée à l'école « Music for People » aux États-Unis, Chantal Drapeau utilise la voix comme principal instrument d'expression musicale. Elle a créé des ateliers d'improvisation vocale au cours desquels elle utilise les fondements de MFP. Ses exercices de base sont simples : jeux d'écoute du silence et de la respiration, utilisation de techniques d'improvisation simples, le tout vécu dans un climat de confiance, inspirant et sans jugement. C'est dans cette atmosphère unique de création, où les participants prennent plaisir à écouter le silence, où naît le souffle qui révèle une mélodie, un rythme, un chant spontané, et découvrir leur propre voix, leur propre musique.

Selon Louis-Benoît, ces ateliers d'improvisation ont été bénéfiques pour les trois raisons suivantes :

Premièrement, redécouvrir l'écoute de soi et des autres. Travailler l'écoute à l'aide de jeux de respiration et sonores, et apprivoiser la présence de soi et de l'autre permettent d'entendre autrement et de développer une meilleure écoute. Dans la plupart des chorales, les choristes oublient d'écouter leurs voisins. Lorsque chacun développe l'écoute de soi-même et des personnes autour de nous, cela crée plus d'harmonie, plus de justesse dans les sons, donc un plus beau résultat d'ensemble.

Deuxièmement, renforcer la confiance en soi, surtout chez les nouveaux choristes. Selon lui, ces derniers ont souvent peur de s'exprimer librement. Ils chantent plus faiblement parce qu'ils craignent d'être entendus par les autres et d'être jugés. Parfois, cela peut prendre plusieurs mois, voire même des années, à un choriste pour exprimer spontanément et naturellement sa voix. Dans les ateliers de Musique du cœur, l'expression de soi passe par la voix telle qu'elle est, à partir de jeux d'improvisation amusants. Ainsi, chaque participant apprend à maîtriser le jugement de soi et celui à l'égard des autres.

Troisièmement, pouvoir vraiment explorer sa voix, ses différentes avenues : textures, tonalités, couleurs, harmonies, accents, volumes et autres. Cette expérience d'écoute du silence et de la respiration dans l'improvisation vocale est un superbe travail de prise de conscience de soi. Elle a pour effet de favoriser la découverte de sa voix authentique, de s'exprimer plus librement et d'enrichir l'ensemble des possibilités vocales qui se répercutent ensuite dans notre chant personnel.

L'invitation est donc lancée aux choristes et chorales de découvrir cette approche unique et enrichissante basée sur la méthode de « Music for people ».

Pour plus d'informations, visitez le site [www.musiqueduceoeur.com](http://www.musiqueduceoeur.com).

---

## Politique éditoriale

- Les textes doivent être transmis en français, par courriel, avant la date de tombée officielle qui est précisée dans le cartouche de chaque numéro.
- Tous les textes sont soumis au comité de rédaction pour approbation.
- Le comité de rédaction peut approuver ou rejeter un texte.
- Le comité peut aussi demander aux auteurs d'apporter des corrections à leur texte, ou bien leur proposer des corrections et

modifications qui leur seront alors soumises pour approbation.

- Le comité peut conseiller de transférer l'information sous forme de « nouvelles » dans une chronique ou en proposer la publication ultérieure après remaniements.
- Les auteurs seront avisés dès que le comité de rédaction aura rendu sa décision.
- Les textes publiés n'engagent que la responsabilité des auteurs.